

REPUBLIQUE FRANÇAISE

METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

CONSEIL DE TERRITOIRE

COMMUNES

ALLAUCH, CARNOUX-EN-PROVENCE, CARRY-LE-ROUET, CASSIS, CEYRESTE,
CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES, ENSUES-LA-REDONNE, GEMENOS,
GIGNAC-LA-NERTHE, LA CIOTAT, LE ROVE, MARIGNANE, MARSEILLE,
PLAN-DE-CUQUES, ROQUEFORT-LA-BEDOULE, SAINT-VICTORET,
SAUSSET-LES-PINS, SEPTEMES-LES-VALLONS.

HN 01-001/16/CT

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRESIDENT

- Nombre de Conseillers de Territoire : 176
- Nombre de Conseillers de Territoire en exercice : 176

L'an deux mille seize, le vingt-trois du mois de mars, à 14 heures 30 minutes, en application des articles L 5211-1, L5211-2, L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), sur convocation de Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'AIX- MARSEILLE- PROVENCE s'est réuni le Conseil de Territoire des communes de ALLAUCH, CARNOUX-EN-PROVENCE, CARRY-LE-ROUET, CASSIS, CEYRESTE, CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES, ENSUES-LA-REDONNE, GEMENOS, GIGNAC-LA-NERTHE, LA CIOTAT, LE ROVE, MARIGNANE, MARSEILLE, PLAN-DE-CUQUES, ROQUEFORT-LA-BEDOULE, SAINT-VICTORET, SAUSSET-LES-PINS, SEPTEMES-LES-VALLONS, au Pharo, 58 boulevard Charles Livon ,13007 Marseille.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Helene ABERT ; Christian AMIRATY ; René AMODRU ; Michel AZOULAI ; René BACCINO ; Mireille BALOCCO ; Loïc BARAT ; Marie-Josée BATTISTA ; Jean-Pierre BAUMANN ; Yves BEAUVAL ; Mireille BENEDETTI ; Sabine BERNASCONI ; Jean-Pierre BERTRAND ; Solange BIAGGI ; Roland BLUM ; Jean Louis BONAN ; Patrick BORE ; Nicole BOUILLLOT ; Valérie BOYER ; Laure-Agnès CARADEC ; Marie-Arlette CARLOTTI ; Eugène CASELLI ; Michel CATANEO ; Roland

CAZZOLA ; Sophie CELTON ; Catherine CHAZEAU ; Gérard CHENOZ ; Alain CHOPIN ; Frédéric COLLART ; Laurent COMAS ; Monique CORDIER ; Vincent COULOMB ; Sandrine D'ANGIO ; Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES ; Michel DARY ; Monique DAUBET-GRUNDLER ; Anne DAURES ; Christophe DE PIETRO ; Dominique DELOURS ; Nouriaty DJAMBAE ; Nadia DJERROUD BOULAINSEUR ; Pierre DJIANE ; Frédéric DOURNAYAN ; Emilie DOURNAYAN ; Marie-France DROPY OURET ; Sandra DUGUET ; Michèle EMERY ; Yann FARINA ; Nathalie FEDI ; Céline FILIPPI ; Richard FINDYKIAN ; Dominique FLEURY VLASTO ; Josiane FOINKINOS ; Arlette FRUCTUS ; Josette FURACE ; Jean-Claude GAUDIN ; Samia GHALI ; Karim GHENDOUF ; Patrick GHIGONETTO ; Roland GIBERTI ; Bruno GILLES ; Jean-Pierre GIORGI ; André GLINKA-HECQUET ; Martine GOELZER ; Georges GOMEZ ; Vincent GOMEZ ; José GONZALEZ ; Régine GOURDIN ; Marcel GRELY ; Annie GRIGORIAN ; Andrée GROS ; Albert GUIGUI ; Louisa HAMMOUCHE ; Daniel HERMANN ; Georges HOVSEPIAN ; Michel ILLAC ; Noro ISSAN-HAMADY ; Christian JAILLE ; Paule JOUVE ; Fabrice JULLIEN-FIORI ; Nathalie LAINÉ ; Dany LAMY ; Albert LAPEYRE ; Laurent LAVIE ; Gisèle LELOUIS ; Annie LEVY-MOZZICONACCI ; Marc LOPEZ ; Marie-Louise LOTA ; Laurence LUCCIONI ; Antoine MAGGIO ; Patrick MAGRO ; Bernard MARANDAT ; Hélène MARCHETTI ; Stéphane MARI ; Jeanne MARTI ; Bernard MARTY ; Janine MARY ; Christophe MASSE ; Florence MASSE ; Martine MATTEI ; Guy MATTEONI ; Marcel MAUNIER ; Georges MAURY ; Catherine MEMOLI PILA ; Patrick MENNUCCI ; Xavier MERY ; Danielle MILON ; André MOLINO ; Claudette MOMPRIVÉ ; Virginie MONNET-CORTI ; Jean MONTAGNAC ; Yves MORAINÉ ; Roland MOUREN ; Marie MUSTACHIA ; Mireille NADDOUR BALETTI ; Lisette NARDUCCI ; Jérôme ORGEAS ; Patrick PADOVANI ; Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC ; Grégory PANAGOUDIS ; Patrick PAPPALARDO ; Didier PARAKIAN ; Christyane PAUL ; Christian PELLICANI ; Elisabeth PHILIPPE ; Claude PICCIRILLO ; Nathalie PIGAMO ; Marc POGGIALE ; Gérard POLIZZI ; Guy PONTOUS ; Roland POVINELLI ; Véronique PRADEL ; Marlène PREVOST ; Muriel PRISCO ; Marine PUSTORINO-DURAND ; Stéphane RAVIER ; Julien RAVIER ; Martine RENAUD ; Maryvonne RIBIERE ; Marie-Laure ROCCA-SERRA ; Carine ROGER ; Georges ROSSO ; Lionel ROYER-PERREAUT ; Roger RUZÉ ; Sandra SALOUM-DALBIN ; Eric SCOTTO ; Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO ; Emmanuelle SINOPOLI ; Nathalie SUCCAMIELE ; Guy TEISSIER ; Dominique TIAN ; Jean-Louis TIXIER ; Maxime TOMMASINI ; Jocelyne TRANI ; Lionel VALERI ; Claude VALLETTE ; Martine VASSAL ; Josette VENTRE ; Patrick VILORIA ; Brigitte VIRZI ; Didier ZANINI ; Kheïra ZENAFI ;

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Eric DIARD représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Richard MIRON représenté par Pierre DJIANE - Jean-Claude DELAGE représenté par Daniel HERMANN - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Michèle EMERY - Jean ROATTA représenté par Dominique TIAN - Cédric URIOS représenté par Roland MOUREN - Isabelle SAVON représentée par Julien RAVIER - Robert ASSANTE représenté par Jean-Claude GAUDIN - Colette BABOUCHIAN représentée par Lionel ROYER-PERREAUT - Eric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Jacques BESNAÏNOU représenté par Loïc BARAT - Bernard JACQUIER représenté par Martine VASSAL - Frédéric BOUSQUET représenté par Yves MORAINÉ.

Etait absent et excusé Monsieur :

- Karim ZERIBI

1. Installation des conseillers de territoire

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Georges ROSSO, doyen d'âge, en application des dispositions de l'article L 2122-8 du CGCT.

Madame Emmanuelle SINOPOLI, benjamine de l'assemblée, a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil de Territoire (article L. 2121-15 du CGCT).

Le secrétaire de séance a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil.

Le Président, dénombrant 162 conseillers présents a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie. Le Président a déclaré les membres du Conseil de Territoire installés dans leurs fonctions.

2. Élection du Président

Le Président de séance a ensuite invité le Conseil de territoire à procéder à l'élection du Président, en application des dispositions de l'article L 5218-6 du CGCT. Il a rappelé les dispositions des articles L 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT suivant lesquelles :

- le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés parmi les membres du Conseil de territoire.
- si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.
- en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après appel à candidature, sont déclarés candidats :

- Monsieur Patrick MAGRO
- Monsieur Guy TEISSIER

2.1. Constitution du bureau

Le Conseil de territoire a désigné six scrutateurs :

- Michèle EMERY
- Brigitte VIRZI
- Jean-Louis TIXIER
- Vincent GOMEZ
- Albert LAPEYRE
- Nathalie FEDI

2.2. Déroulement du premier tour de scrutin

Chaque conseiller de territoire à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir prévu à cet effet, a déposé fermée, dans l'urne, une enveloppe du modèle uniforme fourni.

Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le dernier vote, il a été immédiatement procédé au dépouillement.

Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la clause de leur annexion.

Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

2.3 Résultats du premier tour de scrutin

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	175
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	11
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	18
e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c + d)]	146
f. Majorité absolue	74

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patrick MAGRO	33	Trente trois
Guy TEISSIER	113	Cent treize
.....
.....
.....

Résultats du second tour de scrutin : sans objet

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - (c + d)]
- f. Majorité absolue

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.4. Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Guy TEISSIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, a été proclamé Président du Conseil de Territoire et a été immédiatement installé.

Fait en triple exemplaire à Marseille le 23 mars 2016,

Le Président



Georges ROSSO

Le secrétaire



Emmanuelle SINOPOLI

Les Scrutateurs

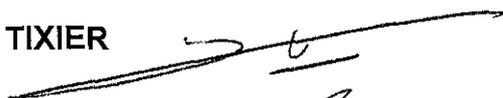
Michèle EMERY



Brigitte VIRZI



Jean-Louis TIXIER



Vincent GOMEZ



Albert LAPEYRE



Nathalie FEDI

